

Mardi 30 septembre 2014, Assemblée nationale, salle Lamartine

ACTES

Colloque européen "L'égalité femmes – hommes et la loi : deux ans d'études d'impact"



HCE|fh

HAUT CONSEIL
à l'
EGALITE
ENTRE LES
FEMMES ET
LES HOMMES

Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des Femmes

Colloque européen

L'égalité femmes-hommes et la loi: deux ans d'études d'impact

– Mardi 30 septembre 2014 –



Première table ronde

Comment nos partenaires européens intègrent-ils l'égalité dans les études d'impact ?

Maxime FOREST, Président de la Commission internationale du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Modération

Indre MACKEVICUITÉ, Experte en approche intégrée de l'égalité, Institut européen pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Commission Européenne, Vilnius, Lituanie

Présentation des bonnes pratiques d'études d'impact sur l'égalité dans l'Union Européenne

Rosario GUERRERO MARTIN, Experte des affaires juridiques, Institut de l'Égalité de la Femme, Ministère de la Santé, des Affaires Sociales et de l'Égalité, Madrid, Espagne

Présentation de la méthodologie espagnole d'analyse normative au prisme de l'égalité

Vera JAUK, Responsable du Département des politiques d'égalité entre les femmes et les hommes et des questions légales, Ministère de l'Éducation et des Droits des Femmes, Vienne, Autriche

Etudes d'impact genrées et budget sensible au genre



Colloque européen

L'égalité femmes-hommes et la loi: deux ans d'études d'impact

– Mardi 30 septembre 2014 –

Première table ronde : Comment nos partenaires européens intègrent-ils l'égalité dans les études d'impact ?

Introduction à la table ronde par Maxime FOREST

Président de la Commission internationale du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Maxime Forest souhaite tout d'abord insister sur l'importance de cette table ronde et son intérêt pour le sujet en soulignant **que la notion même d'étude d'impact, et en particulier d'étude d'impact genrée, varie considérablement à travers le continent européen.**

Cette notion varie pour plusieurs raisons :

- les contextes institutionnels et législatifs diffèrent,
- les processus de fabrication de la loi et des règlements ne sont pas les mêmes d'un membre de l'Union Européenne à l'autre, en particulier en ce qui concerne le rôle de l'exécutif et des ministères dans la préparation des textes de loi,
- ainsi que la place attribuée à des organismes indépendants, ou plus largement à l'expertise sur les questions de genre, susceptibles d'intervenir dans la rédaction des études d'impact - option évoquée précédemment par Catherine Coutelle.

Par ailleurs, **c'est le champ même des études d'impact qui change** d'un pays à l'autre, puisqu'il peut couvrir soit uniquement les textes de loi, soit également les textes réglementaires, voire les lois de finance et d'autres outils de cadrage budgétaire, voire enfin les textes de politiques publiques, tels que les plans d'actions. Le champ européen est donc très large et c'est cette diversité que va permettre de saisir la première table ronde.

Les études d'impact varient également **dans leur application et dans leur degré d'application**. D'une part, elles n'existent pas dans leurs dimensions de genre et d'égalité dans l'ensemble des Etats membres de l'Union Européenne. Là où elles existent et sont pratiquées, force est de constater que seule une faible minorité de textes passent à travers ce prisme de l'égalité et qu'une proportion plus faible encore de textes voient leur destin considérablement affecté par ce que les études d'impact de genre ont affirmé.

Il y a donc un **enjeu de mise en œuvre à différents degrés**, qu'il parait intéressant d'aborder au prisme de trois interventions, couvrant deux échelles territoriales différentes :

- le niveau national avec les pratiques qui ont été développées d'une part en Espagne et d'autre part en Autriche;
- le niveau européen à travers le rôle qu'exerce l'Institut européen pour l'égalité de genre (EIGE) établi à Vilnius, qui dans son rôle de monitoring, de suivi des politiques transversales d'égalité en Europe, s'intéresse de très près aux études d'impact. Il a notamment commandité et piloté récemment une étude comparée sur le sujet.